centre d'art contemporain de Pont-en-Royans

lahalle

Communiqué de presse

LA MAIN HEUREUSE

Rebecca Digne

Exposition du 19 septembre au 21 novembre 2020

Cette exposition s'inscrit dans le programme **Suite** initié par le **Centre national des arts plastiques (Cnap)** en partenariat avec l'**ADAGP**.

Dans le corpus d'œuvres de Rebecca Digne s'articulent images en mouvement, volumes, installations *in situ* ou photographies… Son travail se construit au seuil du tangible et de l'éthéré, dans un espace qui fait émerger une poétique délicate et incisive à la fois. Les questions du territoire et des identités poreuses, de la langue maternelle et du mimétisme, du temps et de la durée sont au cœur de son travail.
De même, elle porte une attention toute particulière au faire, à la manipulation et aux gestes. La création d'objets aux matériaux simples, essentiels, qui détournent les usages et les savoir-faire artisanaux anciens, relève alors d'une symbolique puissante. L'aspérité des mains filmées et la rugosité de la matière transformée font écho aux grains de la pellicule 16mm ou Super8 qui captent une action en train de se faire, de manière oblique, sensible.

Pour son exposition à la Halle, l'artiste poursuit ses recherches commencées pour le film *Tracer le vide* (2017). Cette œuvre, inspirée de la biographie de l'artiste, met en scène des hommes et des femmes essayant de lier la côte française à la côte italienne avec un cordage marin. Ce geste, tant vain que poétique, cristallise le lien affectif et essentiel d'un sujet à un territoire. Les images troublent néanmoins les repères. Les plages filmées sont définies par leur charge émotionnelle, symbolique, et non pas politique ou géographique. Ce sont alors les éléments naturels qui accompagnent cette quête silencieuse, en équilibre entre perte et attachement.

Émanant de ce travail, les nouvelles recherches de l'artiste portent sur les relations spéculaires entre géographie et identité. Marquée par la topographie unique du village de Pont-en-Royans, Rebecca Digne puise dans ce paysage — caractérisé par l'action de la rivière et par la roche — pour créer des œuvres qui réintègrent des éléments architecturaux et naturels du site. Des sculptures emblématiques s'érigeront dans le centre d'art et sur l'eau en contrebas. Tels des totems ou des outils sans fonction, ces artefacts modifient le paysage environnant tout en présentant une nouvelle image de ces mêmes lieux, transfigurés par ce geste.

Protéiforme, l'exposition présentera un parcours qui conduit le visiteur dans un espace où les formes agissent à la fois comme repères et brouilleurs de pistes. Les œuvres sont ensemble connotées et universelles : elles posent les bases d'une identité compréhensive et étendue ainsi que d'un langage primordial et non verbal, commun à tout un chacun et pourtant propre.

suite

Pour la 6e édition du programme **Suite**, le **Centre national des arts plastiques** (**Cnap**), en partenariat avec l'**ADAGP**, s'associe avec des lieux indépendants pilotés par des artistes ou de jeunes commissaires soucieux de renouveler les pratiques curatoriales. Il souhaite ainsi donner une visibilité publique à une sélection de projets ayant bénéficié d'un soutien à un projet artistique du Cnap en les accompagnant dans le cadre d'une exposition.

Expérimenter ——— Inscrits dans un réseau de diffusion culturelle sur le territoire national, ces espaces d'expositions, tournés vers l'émergence et l'expérimentation, sont des relais artistiques qui prennent en compte toutes les écritures et formes de la création actuelle et participent à une lecture transversale et décloisonnée de l'art contemporain. Ils donnent une place importante à l'engagement de l'artiste dans son travail de création et apportent des réflexions novatrices sur la manière de montrer et de penser tant la réalité du travail de création que les œuvres.

Produire ——— Considérant la nature expérimentale des projets qu'il soutient, le Cnap a initié ce programme afin de rendre possible des expositions significatives de la diversité des recherches et de la création. Ainsi, il accompagne les artistes dans le développement de nouvelles réflexions sur les modes de production et de fabrication des œuvres.

Exposer ——— Pour 2020, le programme Suite, en partenariat avec La Fenêtre - Montpellier, La Halle - Pont-en-Royans, Octave Cowbell - Metz et le Radar- Bayeux, propose aux publics ces dispositifs réflexifs d'expositions. Il donne la possibilité aux artistes de montrer leurs œuvres comme des objets en devenir dont la forme est sans cesse réinventée par les regards croisés du créateur et du visiteur. Il permet enfin de trouver des suites possibles à des projets qui sont les vecteurs d'une exception esthétique à partager.

PROGRAMMATION 2020 :

Kanji, Kana, BLine d'André Baldinger
à La Fenêtre, Montpellier
Du 22 janvier au 25 avril 2020
• www.la-fenetre.com •

La main heureuse de Rebecca Digne
à La Halle, Pont-en-Royans
Du 19 septembre au 21 novembre 2020
• lahalle-pontenroyans.org •

Machine Terrestrographique de Raffard-Roussel
à Octave Cowbell, Metz
Du 6 novembre au 12 décembre 2020
• www.octavecowbell.fr •

Mmmh [Maison-musée michel houellebecq] d'aalliicceelleessccaannnnee&ssoonniiaaddeerrzzyyppoollsskkii
au Radar, Bayeux
Du 14 novembre 2020 au 3 janvier 2021
• www.le-radar.fr •

Le Centre national des arts plastiques (Cnap), établissement public du ministère de la Culture a pour mission de soutenir et de promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, installation, vidéo, multimédia, design, etc. Il acquiert, pour le compte de l'État, des œuvres d'art inscrites sur l'inventaire du Fonds national d'art contemporain qu'il enrichit, conserve et diffuse en France et à l'étranger. Aujourd'hui riche de plus de 100 000 œuvres acquises depuis plus de 225 ans, cette collection constitue un fonds représentatif de la scène artistique contemporaine dans toute sa diversité. Acteur culturel et économique, le Cnap encourage la scène artistique dans toute sa diversité et soutient les artistes ainsi que les professionnels par plusieurs dispositifs. Par ailleurs, il accompagne et valorise les projets soutenus par la mise en œuvre d'actions de diffusion, sous la forme d'éditions, de conférences, de signatures ou encore d'expositions dont le programme Suite en est l'exemple.

Dispositif de soutien à un projet artistique du Centre national des arts plastiques (Cnap) s'adresse aux artistes dont la démarche s'inscrit dans un cadre professionnel. Cette démarche doit être validée par des expositions dans des galeries ou des lieux de diffusion de l'art contemporain.
Il est destiné à aider un artiste à réaliser un projet, depuis sa phase exploratoire de recherche jusqu'à la production de la ou des œuvres qui en seraient éventuellement issues. Les domaines artistiques concernés par ce dispositif sont les suivants : arts décoratifs, création sonore, design, design graphique, dessin, estampe, gravure, installation, nouveaux médias.
• www.cnap.fr •

Fondée par des artistes en 1953, l'**ADAGP** représente 170 000 auteurs de tous pays, dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, design, bande dessinée, illustrateurs jeunesse, graffiti, art vidéo, art numérique, architecture… Au cœur d'un réseau international de 50 sociétés sœurs, l'ADAGP perçoit et répartit les droits des artistes, les protège et se bat pour l'amélioration du droit d'auteur. À travers son programme d'action culturelle, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale. L'ADAGP est particulièrement heureuse de soutenir le programme Suite. Les artistes sélectionnés, ayant bénéficié de l'aide du Cnap pour leur projet artistique, pourront aller au bout de leur démarche en exposant leurs créations dans des lieux alternatifs et innovants de diverses régions de France.
L'ADAGP souhaite grâce à cette collaboration permettre chaque jour davantage aux auteurs d'expérimenter toutes les formes et d'emprunter toutes les voies possibles pour nous transmettre leur regard sur le monde.
• www.adagp.fr •

Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
isère Le Département
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
Pont en Royans
Ministère Culture
Centre national des arts plastiques
adagp Pour le droit des artistes
la culture avec la copie privée
suite